

Délibération du 04 Mars 2022

délibération **N° 2022-18 C**

objet **Création de poste : « Assistant(e) d'exploitation pour l'Unité de Valorisation d'Energie de Chambéry »**

- Date de convocation : le 25 février 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 25 février 2022 s'est réuni le 04 mars 2022 à 14 h 30 salle du service des Eaux de Grand Chambéry à Chambéry et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVEISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 23, Nombre de votants : 27

- Etaient présents : 16

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	BURNIER-FRAMBORET Frédéric
	RAUCAZ Christian
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVEISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	VEUILLET Christophe
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	BRUNIER Thierry
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	PERRIER Jean-Claude
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués présents en visio : 7

DAL BIANCO Serge, THEVENON Raphaël, VIGUET-CARRIN Françoise, GRILLAUD Laurent, VAN STRAATEN Nicolas, GIRARD Marc, SPIGARELLI Lucien,

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 4

ZOCCOLO Alain donne pouvoir de vote à RAUCAZ Christian
GIRAUD Murielle donne pouvoir de vote à BLANQUET Denis
DANIS Georges donne pouvoir de vote à BRUNIER Thierry
LAURENT Philippe donne pouvoir de vote à DRIVET Jean-Marc

Délégués excusés : 3

SARTORI Walter, RUFFIER-LANCHE René, ROUGEAUX Jean-Pierre

Délégués absents : 9

BRUN Pierre, FABRE Maryse, JOLY Max, LEOUTRE Jean-Marc, AMET Yannick, BOIRON Laurence, BARBIER Marie-Claire, GUIGUE Thibault, MAITRE Florian

Denis BLANQUET, Vice-président en charge des Ressources Humaines, informe qu'aux termes de la loi n°84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il est proposé de créer le poste permanent suivant :

- **Assistant (e) d'exploitation pour l'Unité de valorisation Energétique de Chambéry** rattaché hiérarchiquement au Responsable de l'UVETD et dont le profil attendu est le suivant :

Principales missions :

Suivi d'exploitation :

- Saisir les données d'analyse, de production et de pesées
- Analyser les données de production et alerter sa hiérarchie en cas d'incohérence
- Commander les expéditions en fonction de la production
- Préparer les différents reporting de production demandés par les clients ou les services de Savoie Déchets
- Réalisation et diffusion des fiches de non-conformité
- Saisie des données pour partenaires externes (GIDAF, DREAL,...)

Administratif :

- Réception et orientation des appels téléphoniques
- Rédaction et diffusion des courriers, des comptes rendus
- Réaliser des travaux de secrétariat
- Accueillir et orienter les clients, fournisseurs et partenaires vers les bons interlocuteurs
- Assurer certaines visites du site
- Tenir à jour le suivi des congés des agents
- Assurer le lien entre le site de l'UVETD et les services de Savoie Déchets pour les questions RH et comptable (arrêts maladie, demande d'absence, accident de travail...)
- Saisir les bons de commande, bordereaux de suivi de déchets,
- Préparer des tableaux nécessaires à la facturation
- Rédiger des pièces administratives de marchés publics sous le contrôle du service de la commande publique et réaliser les travaux de secrétariat de service à sa demande
- Remplacement au poste d'accueil

Niveau de recrutement :

- Titulaire d'un diplôme Bac à Bac+2 ou équivalent,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : crée le poste suivant, à savoir :

- Un poste permanent d'Assistant (e) d'exploitation pour l'Unité de valorisation Energétique de Chambéry, en vue du recrutement d'un agent à temps complet.

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à procéder au recrutement, à signer le contrat s'y rapportant et effectuer toutes démarches nécessaires à cet emploi.

La Présidente,
Marie BENEVISE

